

Les crêtes des Ruelles boucle n° 120

DEPART : Place des écoles au centre du village.

- A) Prendre la route goudronnée qui passe devant la gendarmerie. Prendre à droite derrière la salle polyvalente, longer sur la gauche le bois de pins, grimper le sentier au-dessus du lotissement, arrivé à la piste (chemin carrossable en terre, redescendre à gauche jusqu'à la route. La remonter jusqu'à la ferme Saint-Antoine en suivant les balises.
- B) À la ferme Saint-Antoine prendre la piste qui monte en direction de Motte Vieille.
- C) Arrivé sur le plateau, au premier croisement de piste prendre à droite, au second croisement 200 m plus loin prendre tout droit la montée direction Gaudissart (panneau). Passage à gauche d'une ancienne bâtisse, puis d'un petit lac.
- D) Rejoindre une autre piste, prendre à droite puis après la boucle en épingle, au panneau Gaudissart prendre à droite la direction d'Establet.
- E) Laisser un sentier équestre qui part à gauche, prendre à droite jusqu'au col de la Maure (variante vers la grotte du col du fau en crêtes sur la droite, suivre le balisage du 159 a aller retour par la crête : un peu dangereux ; + 1heure)
- F) Prendre vers le nord le Clocher des Ruelles. Suivre les crêtes, très beau panorama fleurs au printemps (Lis Martagon, pivoines sauvages...) mais attention, passages vertigineux.
- G) Après le sommet (1399) redescendre vers le Pas du Pousterlou en suivant toujours les crêtes (Cairns). Très beaux panoramas, Descendre à gauche le sentier équestre, nouveau croisement au gros rocher, prendre à gauche, suivre le chemin, au bout d'un moment le quitter pour un sentier moins visible dans le bois de chênes à droite on traverse plus bas un magnifique bois de pins.
- H) On sort dans un champ qu'il faut traverser. Prendre à gauche puis rejoindre le grand chemin, le suivre sur 200 mètres.
- I) Au niveau de la carrière, descendre à gauche par un joli sentier qui part dans les pins. (Variante par le gîte de Saint-Antoine, facultatif).
- J) Arrivée sur la petite route goudronnée la suivre jusqu'à Clair Matin, prendre à gauche le chemin de terre et passer par le lotissement, cette route rejoint le point de départ.

VARIANTES AU DEPART DE L'ALTIPOINT:

Partie haute du circuit : *DEPART : Altiport. (4 heures)*

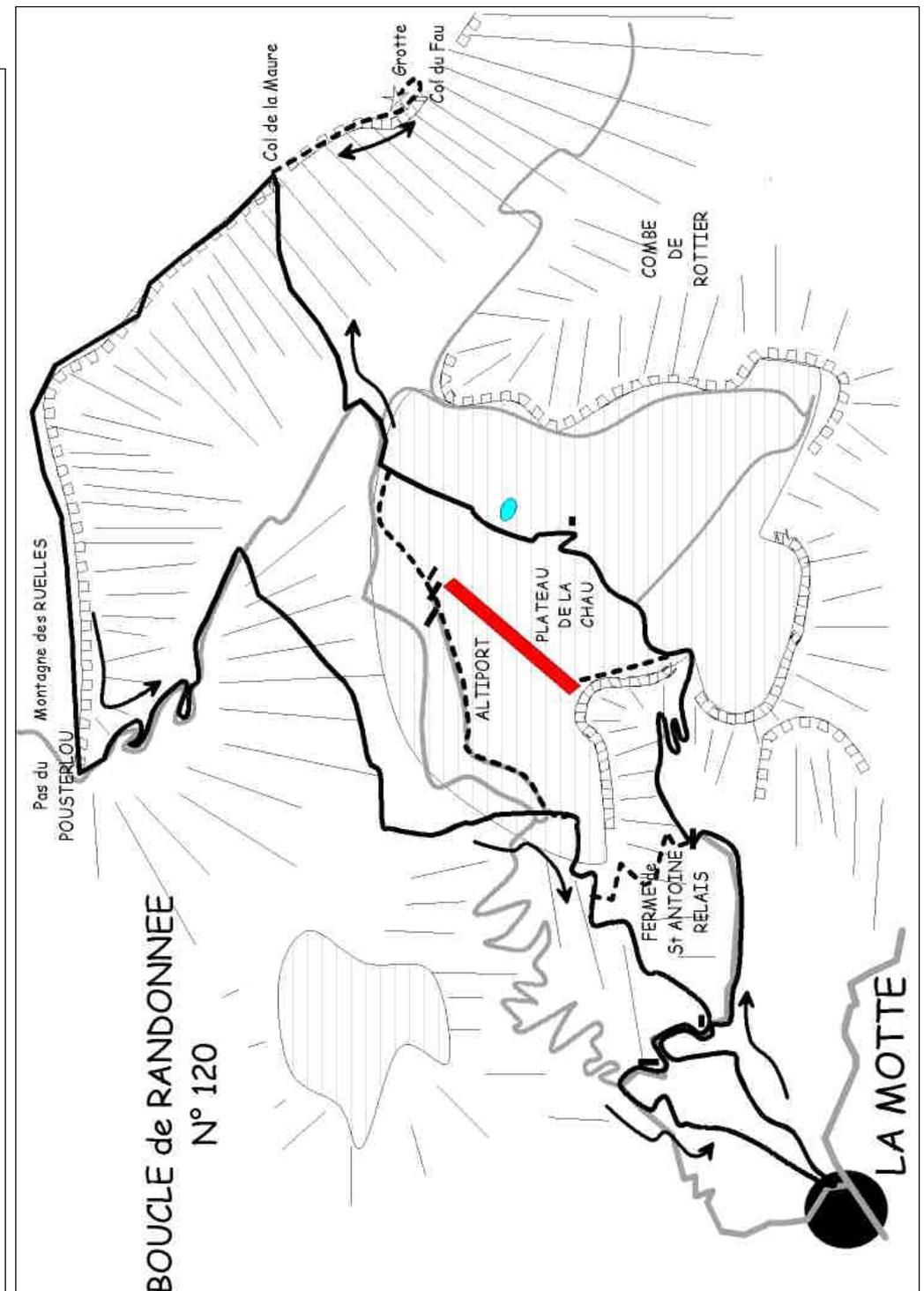
Monter par le sentier qui part de devant le chalet.

Puis...D,E,F,G,H et RETOUR : Altiport.

Remonter par le chemin jusqu'à l'Altiport

Boucle St Antoine au départ de l'Altiport: *(1 heure)*

Descendre par le chemin de l'Altiport Au croisement des chemins (carrière) reprendre I) en faisant la variante par le gîte de Saint-Antoine (possibilité de repas et hébergement, tél : 04 75 27 21 30). Pour la remontée, prendre B du descriptif ci dessus, mais à l'arrivée sur le plateau, poursuivre au nord pour retrouver la piste de l'Altiport.



LE PLATEAU DE LA CHAU

Le plateau de La Chau est un plateau calcaire.

Décalé par un système de failles et de glissement de la Montagne des Ruelles (1399m), il se retrouve à une altitude intermédiaire de 820 m, relevé à l'ouest par le crêt de Mottevieille (864m) surmonté d'une croix érigée après la guerre de 39-45 en signe de reconnaissance (belle vue plongeante sur la vallée et le village).

A vocation pastorale, avec quelques vergers d'abricotiers ou pruniers et des champs de lavandes, ce plateau calcaire est de par sa nature assez sec, la seule source qui s'y trouve alimente une petite retenue collinaire près de la bergerie. Au dessus, les pentes sont couvertes de bois de chênes pubescents.



L'ALTIPOINT

Le 25 Novembre 1986, cinq personnes originaires de La Motte et sa région, passionnés par l'aviation, ont créé l'Aéro-Club de La Motte Chalancon. Leur but : voler dans le beau paysage de la région.

Le 6 Février 1987 la piste est agréée en qualité d'Altisurface : terrain de montagne en pente permettant aux pilotes qualifiés "Montagne" de se poser dans le sens de la montée et de décoller dans le sens de la descente, autorisant ainsi des pistes plus courtes qu'en plaine (600 m pour 60 m de dénivelé).

Un hangar et une aire de pique-nique sont créés en 1988. Un avion Rallye MS 845 de 145 CV est acheté par l'Aéro-Club.

Un chalet est construit en 91.

Le terrain est classé Altiport le 17 Août 96 ce qui permet à des pilotes de plaine de venir se poser en ayant seulement une qualification de site.

En moyenne 80 heures sont effectuées chaque année par l'avion du club. Chaque année la journée "Portes ouvertes"

permet de faire vivre le club qui compte 25 membres dont 3 ou 4 pilotes.

L'Aéro-Club a ouvert la région à de nombreux pilotes de tout le Sud-Est et a fait voir "d'en haut" le paysage de la Drôme à des milliers personnes.

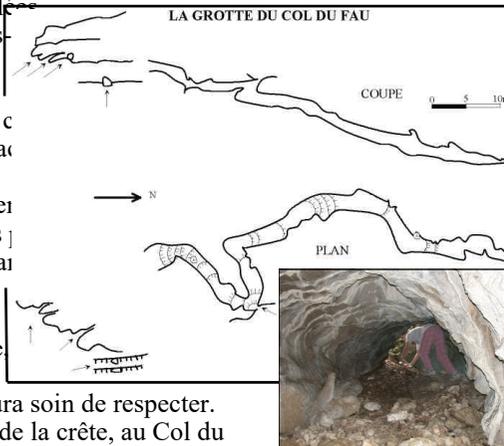


LES CRETES DES RUELLES, FLORE, GROTTES...

Les crêtes des Ruelles, outre le merveilleux point de vue qu'elles offrent sur les vallées de la Motte et d'Estabriet, offrent une limite naturelle entre les pentes de la Motte à l'ouest et les espaces du plateau des Ruelles.

La flore est agrémentée par la présence des sauges sauvages, du lis maure, du sceau de Salomon, de la joubarbe et des cheveux d'ange autant d'espèces protégées qu'on aura soin de respecter.

Dans la partie sud de la crête, au Col du Fau, on pourra observer une cavité de 80m de long, habitée par les chauve-souris et dans sa partie superficielle (boyau de gauche) par les lérots et les blaireaux. Elle ne présente aucune difficulté majeure à part ses plafonds bas et l'obscurité pour lesquels il vaut mieux être correctement équipé. Sur la partie nord de l'itinéraire en crête, le Pas du Pousterlou présente une série de crevasses profondes dues à l'écartement de la falaise du fait du glissement des couches calcaires sur le substrat de marnes.



RANDONNEES PATRIMOINE dans la VALLEE de L'OULE

BOUCLE N° 120 LES CRETES DES RUELLES

Longueur	Difficulté	Dénivelé	Durée
11 Km	Difficile	850 m	5 h



Centres d'Intérêt:

Crête, Flore,
Grotte,
Paysages,
Altiport

CARTE IGN 1/25000e Luc-en-Diois. 3238 Ouest
Ou TOP25 Luc-en-Diois 3238 OT